

E 2300 Paris 23

*Le Ministre de Suisse à Paris, J. C. Kern,  
au Président de la Confédération, J. Dubs*

RP

Confidentielle

Paris, 22 janvier 1870

Il a été question à diverses reprises, pendant les derniers mois, de propositions de désarmement, et d'une réduction de 25 000 hommes sur le contingent annuel de la France.

Ces bruits ont été démentis. Comme cela arrive souvent, ils reposaient cependant sur un certain fond de vérité, et je suis en mesure de vous fournir quelques indications à cet égard. Je tiens ces renseignements d'une source certaine, mais ils m'ont été donnés de la manière la plus confidentielle.

Le nouveau Cabinet désirerait vivement un désarmement partiel, et des pourparlers auraient eu lieu entre le C<sup>te</sup> Daru, Ministre des Affaires Etrangères, et les représentants de diverses puissances, spécialement avec l'Ambassadeur de Prusse, M. de Werther. En annonçant une réduction de l'effectif de l'armée française, l'Empereur et le Cabinet voudraient pouvoir en même temps annoncer que d'autres Etats, l'Allemagne surtout, vont entrer dans la même voie.

Il paraît que M. de Werther n'était pas autorisé à se prononcer immédiatement, en sorte que, jusqu'à ce jour, on n'est pas encore arrivé à une entente.

L'Ambassadeur de Prusse aurait fait ressortir à cette occasion les difficultés



spéciales que rencontrerait en Prusse un désarmement ou une réduction de l'armée. Il a attiré l'attention de Daru sur le fait qu'en Prusse, chaque citoyen est soldat. Tous les hommes valides devant être sous les drapeaux pendant un certain temps, l'armée de l'Allemagne du Nord est sur le pied de paix. En France, par contre, il existerait encore un certain nombre de mesures exceptionnelles qui plaçant l'armée française, en partie du moins, sur le pied de guerre. L'Ambassadeur de Prusse a expédié hier à Berlin un rapport sur ces pourparlers, et ce serait aujourd'hui l'affaire de la Prusse d'examiner comment elle pourrait faciliter à la France des ouvertures destinées à amener un désarmement.

La personne de qui je tiens ces renseignements ajoutait que la question risquerait d'éveiller les susceptibilités personnelles du Roi de Prusse. Ce dernier verrait avec peine, paraît-il, toute modification dans l'organisation de l'armée, aux intérêts de laquelle il est extrêmement dévoué, et auxquels il ne craindrait peut-être pas de sacrifier des intérêts d'un autre ordre.

Un certain nombre de membres du nouveau Cabinet paraissent être si décidés à opérer une réduction de l'armée française, qu'ils auraient déclaré que, si une entente avec d'autres gouvernements n'aboutit pas, la France devrait prendre l'initiative, et qu'elle aurait avec elle l'opinion publique de toute l'Europe, parce que, dans l'Europe entière, l'immense majorité désire que les Gouvernements entrent dans une voie résolument pacifique.

La question d'un désarmement est donc à l'étude, et la France attend sans doute une réponse de Berlin avant de prendre une décision. Ce qui est important pour aujourd'hui, c'est que des négociations confidentielles sont entamées sur ce point important.

Les renseignements qui précèdent peuvent être regardés comme entièrement certains, mais ils m'ont été donnés de la manière la plus confidentielle.

[...]<sup>1</sup>

---

1. *Suivent des informations sur la situation intérieure.*